

## INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### EPARGNE 2017

Part C : FR0011156413

HAAS GESTION

« L'OPCVM est non coordonné et soumis au droit français »

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure au rendement actuariel de l'OAT 4.25% échéance 25/10/2017, sur la durée comprise entre la création du Fonds le 29/12/2011 et la dernière VL de l'année 2017 (vendredi 29/12/2017) par des investissements principalement en titres de créances et instruments du marché monétaire du secteur privé.

L'indicateur de référence est la performance actuarielle de l'OAT (Obligation Assimilable du trésor) 4.25% 25 octobre 2017 (code FR0010517417), soit à titre indicatif un taux de rendement actuariel de l'OAT de **2.60 % au 21/10/2011** sur la durée comprise entre la création du Fonds et l'échéance de l'OAT de référence.

Il est classé « Obligations et autres titres de créance libellés en euro »

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM est investi principalement en titres de créances et instruments du marché monétaire émis par des émetteurs du secteur privé de maturité proche de celle de l'OAT de référence, libellés en euro, ou en complément d'émetteurs du secteur public, dans le respect de la fourchette de sensibilité au taux d'intérêt comprise entre 0 et + 7, Il adopte un style de gestion permettant de détenir les titres jusqu'à leur échéance, ou d'arbitrer pour des titres de maturité équivalente.

Les investissements porteront sur des titres de créances et instruments du marché monétaire de catégorie Investment Grade, soit une notation minimum égale à A-3 sur le court terme ou BBB- sur le long terme selon l'échelle Standard & Poor's, ou une notation équivalente dans une autre agence de rating.

Dans la limite de 80% de l'actif net, le Fonds pourra investir dans des obligations et titres de créance négociables à caractère spéculatif dits « high yield », dont la notation est inexistante ou inférieure à celle indiquée ci-dessus. Seront inclus dans ces 80% les titres ayant été dégradés en-dessous des notations visées ci-dessus en cours de vie.

En cours de vie du FCP, les supports titres de créances et instruments du marché monétaire auront une échéance et un rendement proches de ceux de l'OAT de référence. Les titres de créances et instruments du marché monétaire offriront des rendements similaires et de maturité proche de l'OAT et la stratégie vise à les conserver jusqu'à l'échéance tout en gardant une possibilité d'arbitrage en fonction des rendements offerts par le marché.

Dans la limite de 10% de l'actif net, le fonds peut détenir des obligations convertibles offrant un rendement comparable à celui du marché obligataire, et dont les actions sous-jacentes pourront être de toutes capitalisations et de tous secteurs économiques.

L'exposition au risque du marché des actions en direct ne peut pas dépasser 10% de l'actif et est utilisé à titre accessoire par le gérant, les actions pouvant uniquement être issues d'une conversion d'obligations convertibles.

Il peut détenir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM français ou européens conformes à la Directive 2009/65/CE ou en OPCVM français non conformes à la Directive, dont éventuellement des fonds français indiciels non conformes.

L'exposition à des titres libellés dans une autre devise que l'euro et l'exposition au risque de change doivent respectivement rester accessoires (jusqu'à 10% maximum de son actif)

Au-delà de la dernière valeur liquidative calculée le 29 décembre 2017 et sous réserve de l'agrément préalable de l'AMF, le fonds changera son orientation de gestion et sa classification deviendra « monétaire ».

**Affectation du résultat :** Capitalisation des revenus

**Durée minimum de placement recommandée :** jusqu'à la dernière VL de l'année 2017 (29/12/2017).

« Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à ce délai ».

**Conditions de souscription et de rachat :**

Les ordres sont centralisés chaque jour à 12 heures (J) et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

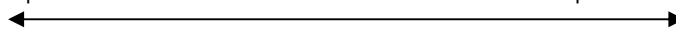
La valeur liquidative est quotidienne, à l'exception des jours fériés en France, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes.

Le fonds sera fermé à la souscription à partir du lundi 30 avril 2012 à l'heure de la centralisation. A compter de cette date, seules pourront être transmises des souscriptions précédées d'un rachat effectuées le même jour pour un même nombre de part, sur la même valeur liquidative et par un même porteur.

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

**SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :**

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe « 5 » de risque du fonds ne permet pas de garantir votre capital ; la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce fonds est classé dans cette catégorie en raison de son exposition aux marchés de taux qui peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, notamment en raison des maturités longues, pouvant induire des variations fortes, et d'une volatilité sur les titres de dette privée ou de notation basse à caractère spéculatif dits « high yield », qui est plus grande que sur les titres de dette publique. Il peut, à titre accessoire, être exposé aux actions de petite ou moyenne capitalisation, sous-jacentes aux obligations convertibles.

**RISQUES NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :**

**Risque de crédit :** En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des instruments de taux peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

En outre, le fonds peut être exposé à **des titres spéculatifs dits « high yield »** de notation inférieure au rating A-3 ou BBB- de l'agence Standard & Poor's ou d'une notation équivalente d'une autre agence. Ces titres peuvent présenter un risque élevé de perte en capital et entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

**Risque de liquidité :** Une part significative des investissements peut être réalisée sur des instruments spéculatifs dits « high yield » susceptibles, dans des circonstances de marché difficiles, de présenter un niveau de liquidité faible au point d'avoir un impact sur la liquidité globale du fonds ou pouvant subir des dégradations en termes de valorisation entraînant une baisse plus forte de la valeur liquidative.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	4%
FRAIS DE SORTIE	0%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi, sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS (*)	1,50% TTC
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
COMMISSION DE PERFORMANCE	néant

(\*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais estimés à la date d'agrément. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer aux pages 3 et suivantes du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet [www.haasgestion.com](http://www.haasgestion.com)

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais de transaction excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

## PERFORMANCES PASSES

Les performances seront affichées pour la première fois à la clôture de la première année civile complète, soit à fin 2012

### AVERTISSEMENT

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Celle de l'indicateur tient également compte des coupons.

DATE DE CREATION DE L'OPVM : 29/12/2011

DEVISE DE LIBELLE : Euro

CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE : ---

## INFORMATIONS PRATIQUES :

NOM DU DEPOSITAIRE : CM-CIC SECURITIES

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

HAAS GESTION - 9, rue Scribe - 75009 – PARIS

Point de contact où des explications supplémentaires peuvent être obtenues si nécessaire :

Service commercial - Tél : 01.58.18.38.10

ADRESSE WEB : [www.haasgestion.com](http://www.haasgestion.com)

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE : Auprès de la société de gestion.

### REGIME FISCAL :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation.

Eligibilité au quota d'investissement de 25% - fiscalité des revenus de l'épargne (décret 2005-132 transposant la directive 2003/48/CE).

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

La responsabilité de HAAS Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

HAAS Gestion est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 29/12/2011.